

POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE COMMUNALE POPULAIRE

FAVORISER LE SPORT POUR LES GENS, PAS POUR L'ARGENT !

Forte de ses 35 000 licencié.e.s, de ses 524 associations ou sections sportives et de ses 110 disciplines représentées, Clermont Ferrand possède une identité sportive très prononcée. Nous entendons défendre et développer cette particularité à travers la mise en place d'un véritable service public communal du sport, axé sur la démocratisation des pratiques sportives et l'écologisation des infrastructures.

POUR UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC COMMUNAL DÉMOCRATIQUE DU SPORT

Nous concevons le sport comme un bien public justifiant une mission de service public. Le sport doit être facteur d'émancipation accessible à toutes et tous. C'est pourquoi nous sommes profondément attachés au développement d'activités sportives populaires et diversifiées, ainsi qu'à la possibilité effective donnée à toutes et tous de les pratiquer au plus près de son lieu de vie. Nous défendons et portons des pratiques sportives respectueuses de l'humain dont l'éthique, la solidarité, mais également la lutte contre toutes les discriminations doivent être la priorité. Le sport en respectant ces valeurs essentielles doit être conçu comme un facteur de progrès et d'émancipation tant individuel que collectif. C'est ainsi que notre politique sportive communal sera soucieuse du développement de nouveaux mode de sociabilité, visant à entretenir ou à faire émerger de nouvelles pratiques de solidarités.

La politique sportive comme les autres politiques communales doit s'appuyer sur la concertation et la co-élaboration avec la population clermontoise afin de générer une gestion de proximité démocratique et efficace. Cela passe notamment par la mise en place de **Conseil Locaux de la Vie Sportive (CLVS)**, composés de citoyens et de citoyennes issu.e.s des comités de quartier qui devront être consultés sur l'ensemble des questions liées aux pratiques, aux dépenses et aux équipements sportifs dans la ville. Ces CLVS s'appuieront sur l'expertise de l'Office Municipal des Sports.

FAVORISER LA DÉMOCRATISATION DES PRATIQUES SPORTIVES

La précarité ne doit plus être un frein à la pratique sportive et nous y veillerons. Nous mettrons ainsi en place un **passport sport** sur critère social et renouvelable pour permettre aux jeunes et aux plus précaires de financer tout ou partie de leurs licences.

De plus, nous savons que le sport comme d'autres domaines, repose sur une vie associative forte et plurielle. C'est pourquoi nous nous engageons à travailler au côté des associations et de leurs bénévoles dans une logique de transparence et de respect des principes démocratiques. Notre gestion de la vie sportive clermontoise s'affranchira des réseaux et des luttes d'influence pour ne reposer que sur la recherche de satisfaction de la population. Cela passera notamment par garantir l'engagement de la municipalité à travers des subventions puriannuelles.

POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE COMMUNALE « ECOLOGIQUE »

L'écologisation des pratiques et des équipements sportives doit devenir une des priorités du développement du sport pour toutes et pour tous à Clermont-Ferrand. Ainsi, les projets en cours et à venir devons prendre en compte la responsabilité environnementale, en ciblant notamment les économies d'énergie, la lutte contre les pollutions (avec notamment un travail axé sur la mise au banc des pratiques de traitement par les pesticides des espaces naturels), mais aussi de l'ensemble des nuisances pour les populations et les atteintes aux écosystèmes.

POUR UNE CONCEPTION ALTERNATIVE DU SPORT DE HAUT-NIVEAU

Nous ne souhaitons pas être enfermés dans une posture « idéologique » d'opposition au sport professionnel. Le sport d'élite à Clermont-Ferrand tient une place indéniablement centrale dans l'engouement populaire. Nous devons être fier du sport de haut niveau à Clermont-Ferrand tout en garantissant un lien entre cette pratique de haute performance et la démocratisation du sport populaire.

Mais le sport de haut niveau n'est pas toujours professionnel. Pour autant, ces sportifs ne doivent pas sacrifier leurs performances parce qu'ils ne correspondent pas aux critères du sport business. C'est pourquoi nous nous engageons à soutenir le sport de haut niveau et non-professionnel à Clermont-Ferrand avec notamment comme axe de travail prioritaire le soutien aux activités handisport.

PROMOUVOIR ET ENCOURAGER LA FÉMINISATION DU SPORT À CLERMONT-FERRAND

Les clermontoises sont nombreuses à pratiquer une activité sportive, en dépit des grandes inégalités de genre et les stéréotypes qui entourent le sport féminin. C'est parce que les femmes sont encore bien trop souvent exclu de certaines pratiques sportive, que nous devons promouvoir une politique qui combattra ces préjugés liés à une tradition et des facteurs sociaux hétéronormés.

Ainsi, nous soutiendrons les projets qui viseront à développer et encourager la féminisation de disciplines pour le moment encore trop réservées aux hommes. Cela passe notamment par garantir un nécessaire accès mixte à l'ensemble des équipements sportifs clermontois. En outre, les Conseils Locaux de la Vie Sportive seront paritaires. La politique sportive communale devra ainsi assurer un partage équitable des installations sportives, sans hiérarchie liée au niveau de pratique, sans discrimination de sexe, de handicap ou d'âge.

UNE POLITIQUE LOCALE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS QUI RÉPONDE AUX BESOINS DES CLERMONTOIS ET DES CLERMONTOISES

Dans le cadre d'un véritable service public local du sport, la politique d'équipements sportifs devra s'appuyer là encore sur les Conseils Locaux de la Vie Sportive. Fort de ses 143 installations sportives municipales, et des ses 419 équipements sportifs, Clermont-

Ferrand est doté quantitativement d'un nombre important de structures permettant la pratique du sport populaire. L'enjeu est de pérenniser ces structures en accélérant les programmes des réhabilitations des équipements vieillissants. C'est dans cette lignée que nous avons soutenu le projet de réhabilitation du stade Philippe Marcombes.

Nous travaillerons à la mise en place d'un schéma de cohérence locale qui prendra en compte les besoins en équipements de l'ensemble des disciplines sportives que ce soit pour les pratiquant.e.s licenciés ou non. Il s'agira dès lors de développer l'accès aux espaces de pratiques libres basés entre autres sur la mise en valeur des espaces naturels et des parcs de la ville. Les infrastructures devront ainsi être repensées pour correspondre aux besoins de la population et non pas pour répondre aux besoins de rentabilité du secteur marchand. Par ailleurs, nous pensons que ces investissements d'ampleurs doivent s'inscrire dans un schéma cohérent à l'échelle métropolitaine et doivent être garantis par un mode de financement et de gestion publique. Enfin, il est indispensable de garantir la maîtrise publique des équipements pour associer les citoyennes et les citoyens à leur gestion et leur animation. C'est dans cette logique que nous soumettrons le projet d'extension du stade Gabriel Montpied à un référendum local (voir par ailleurs).